



L'abeille arlésienne/LPO PACA/NACICCA,/Les Marais du Vigueirat/URVN PACA/UDVN 13

## **Démoustication en Camargue: un arrêté préfectoral dangereux attaqué par les associations.**

**La démoustication dans le périmètre du Parc Naturel de Camargue, (débutée en 2006 dans un contexte d'expérimentation) prend une tournure scandaleuse. Sans attendre la fin des études d'incidences, qui mettent en évidence l'impact néfaste du BTI sur les populations d'oiseaux, le préfet, mi décembre, a pris un arrêté qui autorise sans l'avis du Parc, l'utilisation d'un nouveau produit, la deltaméthrine, pourtant très nocif pour l'environnement, les abeilles et les milieux aquatiques. NACICCA, l'URVN, l'UDVN 13 et la LPO ont attaqué cet arrêté au tribunal administratif.**

### **Une réglementation bafouée.**

La formule pourrait presque passer inaperçue dans l'arrêté en question, qui stipule en son article 3 que « *hors espaces naturels, des adulticides à base de deltaméthrine pourront être utilisés* ». Plus loin « *dans la zone historique de démoustication(...) des adulticides à base de pyréthrinoïdes et de deltaméthrine pourront être utilisés à titre expérimental, sur les espaces naturels qui sont pas identifiés comme à fort enjeux écologique* ».

La réglementation au sein du Parc Naturel Régional de Camargue, classé Natura 2000, est pourtant claire : la démoustication doit se faire dans un cadre particulier et après qu'une étude d'impact complète ait été réalisée.

Le conseil général,co-financeur de cette campagne, se portait garant en 2006 que la démoustication serait entreprise "*...dans le strict respect des recommandations de la commission scientifique du Parc naturel régional*" (PNR) de Camargue et du ministère de l'Ecologie et du développement durable, avec le recours exclusif à un traitement préventif à base d'un bio-insecticide, le BTI. Un suivi scientifique sera organisé sous l'autorité du PNR afin d'évaluer l'impact à long terme du produit sur les milieux naturels et sur la faune locale.(...) »

Le préfet s'est contenté de consulter une étude simplifiée produite par l'EID (Entente inter-départementale pour la Démoustication) dans laquelle la Camargue est évoquée sur...une seule page. Le Parc naturel régional, qui coordonne en Camargue Natura 2000 , n'a même pas été consulté!

### **Un impact important sur les oiseaux et la faune de Camargue.**

Des études écologiques menées par la Tour du Valat ont mis en évidence les contradictions et les conséquences désastreuses d'une démoustication sur les populations d'oiseaux, et notamment **les hirondelles de fenêtre, dont on sait que 50 % de la population a disparu en 20 ans**. Les études ne sont pas terminées, et l'utilisation d'un nouveau produit va forcément perturber les résultats de scientifiques!

### **Un produit dangereux.**

Le produit qui inquiète les associations est la deltaméthrine, un insecticide non sélectif aux

propriétés neurotoxiques, utilisé dans la lutte contre les insectes et les serpents. Cette molécule étant susceptible d'inhiber la capacité de filtration des bivalves tels que les moules, son usage en milieu aquatique est déconseillé. Il est également impactant pour les abeilles. Le syndicat d'apiculteurs du 13 se dit très inquiet des expérimentations en plein champs. L'inhalation et le contact avec la peau et les yeux peuvent d'autre part provoquer de nombreux symptômes tels que rougeurs et brûlures. Enfin, il est potentiellement cancérigène pour les mammifères.

### **La santé, une préoccupation à deux vitesses.**

L'argument sanitaire d'une telle démoustication n'est pas recevable: l'arrêté ne concerne qu'une démoustication de confort et vise les insectes non-vecteurs. Les Port-Saint-Louisiens, chargés en PCB et qui respirent journallement des micro-particule en pagaille, apprécieront d'être exposé à de nouvelles molécules!

### **Le tourisme, l'argument massue!**

De même quant à l'impact des moustiques sur le tourisme: le Delta accueille chaque année des centaines de milliers de visiteurs (plus ou moins légalement !) à Beauduc et à Piémanson tous les été. Ceux là craignent-ils moins les moustiques que les Camarguais de souche?

### **Un gaspillage d'argent public.**

La démoustication coûte deux millions d'euro annuellement, financés par la Région, la Département et l'Inter-communalité. L'EID n'a pas intérêt à proposer des moyens de lutte raisonnée s'il veut justifier son budget pharaonique pour faire voler ses avions, rouler ses quads et ses 4X4 partout en Camargue, et disperser des insecticides sur les colonies d'oiseaux et les gens.

Le moustique est accusé de tous les maux! Faute de proposer un vrai projet, les élus et représentants de l'état observent la fermeture programmée des salins, constatent les taux de chômage inégalés en France (alors qu'on est aux portes du plus gros employeurs de la région, le GPMM). Le moustique est le chiffon rouge agité pour détourner les habitants des vrais problèmes.

### **CONTACT:**

**Cyril Girard (NACICCA) 06 71 64 17 38**